

Les diplômés des H.É.C. à leur entrée sur le marché du travail, 1941-1980

Diane Vanasse

Volume 10, numéro 1, avril 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600841ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600841ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vanasse, D. (1981). Les diplômés des H.É.C. à leur entrée sur le marché du travail, 1941-1980. *Cahiers québécois de démographie*, 10(1), 49–65.
<https://doi.org/10.7202/600841ar>

Résumé de l'article

Avant de mettre en place un système permanent d'enquête sur l'évolution des carrières de ses diplômés, l'École des Hautes Études Commerciales juge utile de faire le point sur celles des diplômés du passé. L'analyse de données d'enquête montre qu'à leur entrée sur le marché du travail, les bacheliers et les licenciés, de 1941 à 1980, se dirigent essentiellement vers le secteur privé. En excluant les cabinets d'experts-comptables où 50%, en moyenne, des diplômés entrent à titre de stagiaires afin de compléter leur formation professionnelle, les secteurs d'activité économique qui embauchent le plus de finissants sont le secteur manufacturier, le secteur financier ainsi que le secteur commercial. Le genre de postes auxquels accèdent les diplômés des H.É.C. a changé au cours de la période étudiée : le diplômé est employé de plus en plus comme analyste en divers domaines de la gestion, comme conseiller en administration, alors qu'autrefois, il s'insérait plus souvent dans la hiérarchie de direction de l'entreprise.

Cahiers québécois de démographie
Vol. 10, no 1, avril 1981

Diane VANASSE*: LES DIPLÔMÉS DES H.É.C. À LEUR ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, 1941-1980

RÉSUMÉ

Avant de mettre en place un système permanent d'enquête sur l'évolution des carrières de ses diplômés, l'École des Hautes Études Commerciales juge utile de faire le point sur celles des diplômés du passé. L'analyse de données d'enquête montre qu'à leur entrée sur le marché du travail, les bacheliers et les licenciés, de 1941 à 1980, se dirigent essentiellement vers le secteur privé. En excluant les cabinets d'experts-comptables où 50%, en moyenne, des diplômés entrent à titre de stagiaires afin de compléter leur formation professionnelle, les secteurs d'activité économique qui embauchent le plus de finissants sont le secteur manufacturier, le secteur financier ainsi que le secteur commercial. Le genre de postes auxquels accèdent les diplômés des H.É.C. a changé au cours de la période étudiée: le diplômé est employé de plus en plus comme analyste en divers domaines de la gestion, comme conseiller en administration, alors qu'autrefois, il s'insérait plus souvent dans la hiérarchie de direction de l'entreprise.

* Agent de recherches institutionnelles, Service de la recherche, École des Hautes Études Commerciales, 5255 avenue Decelles, Montréal, H3T 1V6.

LES DIPLÔMÉS DES H.É.C. À LEUR ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, 1941-1980

Par Diane VANASSE*

Introduction

Fondée il y a plus de soixante-dix ans, dans le but d'ouvrir aux Canadiens français les carrières industrielles et commerciales, l'École des Hautes Études Commerciales s'est toujours préoccupée de la place de ses diplômés sur le marché du travail. Les contacts de l'École avec ses anciens sont nombreux et suivis mais, avec la multiplication des diplômes offerts et la croissance du nombre des diplômés, les contacts personnels, si riches par ailleurs, ne suffisent plus pour saisir de façon satisfaisante l'évolution des carrières des diplômés H.É.C. dans leur ensemble. On a donc demandé à l'agent de recherches institutionnelles de préparer la mise en place d'un système permanent d'enquête, afin de suivre les diplômés et d'analyser périodiquement l'évolution de

* Agent de recherches institutionnelles, Service de la recherche, École des Hautes Études Commerciales, 5255 avenue Decelles, Montréal, H3T 1V6.

leurs carrières. Au préalable, il a été convenu d'étudier, à l'aide des données disponibles, les profils de carrière des anciens diplômés. Il est important de bien fixer le passé en vue d'apprécier le présent et, éventuellement, de préparer l'avenir. Le présent article veut faire part des premiers résultats de cette analyse⁽¹⁾.

On sait l'importance qu'a le premier emploi à la fin des études. Il représente pour beaucoup l'entrée dans la vie professionnelle et, pour certains, il détermine toute la carrière future. C'est à ce moment que l'École joue un grand rôle, en fournissant divers services de placement, en orientant même les choix individuels. Je présenterai les grandes caractéristiques des emplois de certains groupes de diplômés des H.É.C. à leur sortie de l'École, entre 1941 et 1980 et j'essaierai d'identifier les tendances de l'accès aux emplois. Auparavant, il faut situer l'analyse dans son cadre. Voici donc un bref historique des diplômés offerts par l'École des H.É.C., suivi d'une présentation des données.

Bref historique

L'École des Hautes Études Commerciales a ouvert ses portes à l'automne 1910 à une trentaine d'étudiants⁽²⁾. La première promotion, de 1913, compte 9 diplômés, les premiers détenteurs d'une licence ès sciences commerciales. Cette licence, qui exige trois ans de scolarité ainsi que la rédaction d'un mémoire, sera longtemps le seul diplôme universitaire offert par l'École. Au début du directorat d'Esdras Minville, on observe une amorce de spécialisation, avec l'introduction en 3ième année de licence de deux sections, les affaires et la comptabilité. Vers

(1) Pour l'essentiel, le texte qui suit est basé sur les notes d'une conférence, prononcée le 21 janvier 1981, à l'intention des professeurs et chercheurs de l'École des H.É.C. dans le cadre des Déjeuners d'Archimède.

(2) R. Rumilly, 1966. En plus des annuaires courants, j'ai consulté Messieurs Roger Charbonneau et Marcel Côté, diplômés et professeurs titulaires de l'École des H.É.C., dont le premier a été longtemps directeur.

1946, le programme comprend quatre "options": administration, comptabilité, mathématiques appliquées, sciences économiques.

Considérée comme un diplôme de second cycle, la licence n'est directement accessible qu'aux seuls bacheliers, finissants des collèges classiques. L'École mettra au point très rapidement une section préparatoire, en vue de permettre à ceux qui n'ont pas eu ce privilège, d'accéder tout de même aux études supérieures en administration. Ce n'est qu'en 1954 qu'on offre un nouveau diplôme, le baccalauréat ès sciences commerciales (B.Sc.Comm.), comportant quatre années de scolarité, à l'intention des diplômés des écoles secondaires. Cependant, l'École décernait déjà sur demande un B.Sc.Comm., aux étudiants inscrits en licence qui avaient complété avec succès leur deuxième année de scolarité.

La refonte des structures de l'enseignement au cours des années 60 entraîne la disparition des deux diplômes cités précédemment. Le dernier baccalauréat en commerce a été décerné en 1970 et la dernière licence en 1973 (F. Bernard et al., 1980, p. 36). Ils sont remplacés par le baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.), avec un choix de onze programmes de cours, offert aux détenteurs d'un diplôme d'études collégiales et par la maîtrise en administration des affaires (M.B.A.), un diplôme de second cycle, à l'intention des titulaires d'un premier diplôme universitaire, qui veulent acquérir une formation d'administrateur professionnel.

Depuis quelques années, l'École offre aux titulaires d'un B.A.A. (ou l'équivalent) un second programme de deuxième cycle, la maîtrise en sciences de la gestion (M.Sc.), pour ceux qui veulent acquérir une formation plus analytique et plus spécialisée. De plus, conjointement avec les universités Concordia, McGill et du Québec à Montréal, l'École a mis sur pied un programme de doctorat en administration (Ph.D.), dont le premier diplôme a été décerné en 1980.

Cette revue des diplômes décernés par l'École des H.É.C. ne comprend pas les certificats et diplômes offerts en cours du soir et dont les clientèles sont exclues de notre analyse. Notons que la généralisation de "l'éducation permanente" affaiblit graduellement la signification de la distinction temps plein/temps partiel et jour/soir. Les profils de carrière que nous étudierons dans quelques années en seront d'autant plus complexes.

Les données

Les données proviennent de deux sources différentes. Pour les diplômés 1941-1976, il s'agit de l'enquête de juin 1977 auprès des anciens diplômés, effectuée par une équipe de l'École des H.É.C. sous la direction de Francine Bernard et dont les premiers résultats ont été récemment publiés (F. Bernard et al., 1980). Un questionnaire d'une vingtaine de pages a été expédié, par la poste, à un échantillon aléatoire, stratifié selon les diplômes et la période. Le taux de réponse a été de 43%, ce qui est excellent étant donné la longueur du travail qu'on demandait au répondant et le moment de l'année.

Ces données couvrent les bacheliers et les licenciés en sciences commerciales de 1941 à 1970 et les B.A.A. et M.B.A. de 1971 à 1976, ce qui pose le problème de la comparabilité de ces diplômes. Les M.B.A. ont été exclus car nous nous intéressons à l'entrée dans la vie professionnelle. Or, les diplômés M.B.A. ont plusieurs années d'expérience de travail antérieurement à leur inscription et ils sont souvent venus à l'École acquérir une formation immédiatement utile à la poursuite d'une carrière d'administrateur déjà bien affirmée (J.M. Toulouse et J. Lebrun, 1974 et D. Vanasse, 1980b). Au point de vue de l'entrée sur le marché du travail, j'ai étudié les B.A.A. en continuité avec les licenciés pour déterminer les tendances, même si la licence se définissait à ce moment-là comme un diplôme de second cycle.

Dans les tableaux qui suivent, les groupes de diplômés établis lors de l'échantillonnage ont été maintenus. Notons que les diplômés sont classés une seule fois, dans le groupe du dernier diplôme obtenu. Comme les doubles diplômes sont assez fréquents, cela implique une certaine distorsion dans les groupes de premier cycle. Autrement dit, ces groupes ne sont pas représentatifs des promotions des années en cause mais seulement de ceux pour qui ce diplôme a été le dernier, aux H.É.C. du moins.

L'accès aux questionnaires originaux de tous les non-comptables C.A.⁽³⁾ a permis de faire un dépouillement manuel. Les C.A. ont pu être inclus sans problème dans le tableau 1 car leur début de carrière est uniforme et n'a pas changé au cours de la période: à leur sortie de l'École, ils entrent à titre de stagiaires dans un cabinet d'experts-comptables.

Les données sur les B.A.A. 1980 sont tirées d'un questionnaire distribué aux finissants au printemps 1980 (D. Vanasse, 1980a), alors que plusieurs n'avaient pas encore d'emploi. Il est donc possible, dans l'hypothèse où le genre de poste obtenu est lié à différents moments de recrutement, que certains domaines soient mal représentés. La prudence s'impose donc dans la comparaison avec les diplômés antérieurs.

Répartition par secteur

En présentant certaines caractéristiques des emplois des diplômés des H.É.C. à leur entrée sur le marché du travail, diplôme en poche, je tenterai de répondre à trois questions:

1. Depuis 1941, y a-t-il eu des changements dans les parts respectives des secteurs d'emploi (i.e. public, parapublic, privé et coopératif) comme secteurs d'entrée sur le marché du travail?

(3) Francine Bernard a mis toutes ses données à ma disposition. Elle prépare une typologie des carrières des diplômés membres de la corporation des Comptables Agréés (C.A.).

2. Quel genre d'entreprises emploient des diplômés des H.É.C.? Y a-t-il eu maintien de zones de pénétration privilégiées ou bien de nouveaux types d'industries sont-ils apparus?
3. Quels postes obtiennent les diplômés à leur sortie de l'École? Est-ce que la répartition par genre de poste est restée stable? Peut-on déceler des tendances nouvelles?

Comme le montre la partie supérieure du tableau 1 ci-après, le secteur de travail privilégié des diplômés des H.É.C. a toujours été et demeure le secteur privé, source d'emploi de plus de 80% de l'ensemble des diplômés. Par contre, chez les diplômés de l'Université de Montréal, la proportion est complètement inversée: moins de 20% travaillent dans le secteur privé d'après l'enquête de A. Farine auprès des finissants 1965-1973 (A. Farine, 1974, p. 195). Un point de comparaison plus valable serait les diplômés en administration des autres universités du Québec. Malheureusement les données fournies dans Relance à l'université ne permettent pas de séparer le secteur privé du secteur parapublic. Elles montrent que 21,5% des diplômés de 1975 du premier cycle en administration ont un emploi dans l'administration publique et 40,8% dans le secteur des services sociaux, commerciaux, industriels et personnels (M. Audet, 1979, p. 156). Les finissants qui se rapprochent le plus des diplômés des H.É.C. sont ceux de la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke qui, en 1978, sont entrés dans une proportion de 85% au secteur privé à leur sortie de l'université (Université de Sherbrooke, p. 30-44).

Le secteur privé emploie 85% des diplômés de tous les groupes sauf ceux des licenciés 1961-70 et des B.A.A. 1971-76. C'est la grande période d'expansion des services publics mais qui ne semble pas avoir touché les bacheliers 1961-70.

Tableau 1
Secteur de travail des diplômés des H.É.C.
à leur sortie de l'École

Secteur	Bac. 41-60	Lic. 41-60	Bac. 61-70	Lic. 61-70	B.A.A. 71-76	B.A.A. 80
<u>1. Ensemble des diplômés</u>						
Privé	84,9	87,3	87,2	73,8	77,3	90,6
Public	7,5	7,0	4,7	11,8	17,9	4,4
Parapublic	1,9	4,4	6,0	13,8	4,1	5,0
Coopératives	5,7	1,3	2,3	0,6	0,7	-
Total	100,0 (53)	100,0 (157)	100,0 (133)	100,0 (160)	100,0 (145)	100,0 (160)
% de stagiaires C.A.	28,3	51,0	44,4	33,8	47,6	53,1*
<u>2. A l'exclusion des stagiaires C.A.</u>						
Privé	79,0	74,0	77,0	57,2	56,6	80,0
Public	10,5	14,3	8,1	19,4	34,2	9,3
Parapublic	2,6	9,1	10,8	22,4	7,9	10,7
Coopératives	7,9	2,6	4,1	1,0	1,3	-
Total	100,0 (38)	100,0 (77)	100,0 (74)	100,0 (98)	100,0 (76)	100,0 (75)

* Non représentatif de la promotion, les comptables étant sous-représentés.

SOURCES: Diplômés 1941-1976: enquête de juin 1977 auprès des anciens diplômés, effectuée par une équipe de l'École des H.É.C. sous la direction de Francine Bernard.

B.A.A. 1980: D. Vanasse, 1980a.

Avant d'aller plus avant, identifions le rôle des stagiaires C.A.⁽⁴⁾ dans cette évolution: tous vont au secteur privé au départ et leur importance relative a varié. La profession comptable attire environ 50% des diplômés⁽⁵⁾. En excluant les B.Sc.Comm., dont l'accès à cette carrière n'était pas aussi direct, on observe que la proportion des stagiaires C.A. a grossièrement la forme d'un U dont la borne inférieure serait représentée par les licenciés des années soixante. Ces dernières années, la croissance de la proportion des finissants en comptabilité⁽⁶⁾ a rompu la répartition moitié-moitié observée pendant longtemps.

La partie inférieure du tableau 1 montre l'évolution par secteur de travail à l'exclusion des stagiaires C.A., ce qui bien sûr amplifie les différences entre les groupes. Le secteur privé demeure la source d'emploi de trois diplômés non-comptables sur quatre, sauf pour les deux groupes déjà indiqués. Le secteur public n'est jamais la source d'emploi de plus de 20% des diplômés sauf chez les B.A.A. 1971-76.

Le gouvernement fédéral engage en général plus de diplômés que le gouvernement provincial. Le niveau municipal est inexistant à cet égard, sauf justement pour les B.A.A. 1971-76. Le secteur parapublic n'est important que chez les licenciés 1961-1970, ce qui leur donne une place à part dans l'évolution des diplômés. Le secteur coopératif est toujours marginal comme source d'emploi et est constitué à peu près uniquement d'institutions financières.

(4) Ne pas confondre les stagiaires C.A. et les membres de la Corporation des C.A. dont 80% environ des stagiaires feront finalement partie, au bout de plusieurs années parfois.

(5) C'est une répartition qu'observait déjà François-Albert Angers dans son bilan de 1945 (cité par Rumilly, 1966, p. 143).

(6) Plus de 60% des finissants 1979 ont choisi la concentration en comptabilité, selon les compilations du Bureau du registraire des H.É.C.

Répartition par secteur d'activité

Le tableau 2 présente les secteurs d'activité économique des entreprises employant les diplômés des H.É.C. Ce sont les secteurs de la classification des activités économiques de Statistique Canada, basés sur l'activité principale d'un établissement, mais regroupés pour notre propos, parfois en grandes divisions parfois en sous-groupes (Statistique Canada, 1970).

Les industries manufacturières constituent l'essentiel des secteurs primaire et secondaire et représentent toujours une source d'emploi importante pour les diplômés. La part de chaque industrie varie cependant au cours de la période à l'exception des aliments et boissons ainsi que des pétroles qui se retrouvent dans tous les groupes. Notons en particulier l'industrie chimique chez les licenciés 1941-60 et les fabricants de machines tels que Xerox et IBM chez les Bac 1961-70. Les autres industries importantes comme sources d'emploi sont le béton pour les licenciés 1961-70, l'acier et les produits électriques pour les B.A.A. 1980. Les B.A.A. 1971-76 sont les seuls où le secteur primaire (les mines) a représenté une source notable d'emploi.

La catégorie suivante (construction, transport, communications, énergie) est généralement peu importante et ne comprend que quelques grandes entreprises telles Air Canada, Bell et CN/CP. Pour les licenciés des années 60, Hydro-Québec et Bell Canada ont été particulièrement importants. Après avoir quasiment disparu comme source d'emploi au cours des années 60, le secteur commercial reprend graduellement de l'importance. Il est constitué principalement des grands magasins, des chaînes d'alimentation et du commerce de l'automobile.

Les secteurs de la finance et de l'assurance sont des débouchés traditionnels pour les diplômés des H.É.C. Le secteur des assurances qui employait 20% des licenciés non-comptables de la période 1941-60 perd son importance au profit du secteur financier. La composition de ce

Tableau 2

Secteur d'activité des entreprises qui emploient les diplômés des H.É.C.
à leur sortie de l'École, à l'exclusion des bureaux de C.A.

Secteur	Bac. 41-60	Lic. 41-60	Bac. 61-70	Lic. 61-70	B.A.A. 71-76	B.A.A. 80
Primaire et secondaire	34,2	22,0	37,8	25,5	26,3	32,9
Construction, transport, communications, énergie	7,9	6,5	8,1	13,3	5,3	9,2
Commerce	18,4	14,3	4,1	2,0	7,9	13,2
Finance	10,5	9,1	21,6	18,4	19,8	26,4
Assurance	15,8	19,5	6,8	3,1	1,3	2,6
Services aux entreprises	-	-	1,3	5,1	2,6	3,9
Services (éducation)	2,6	14,3	14,9	17,3	11,8	7,9
Administration publique	10,4	14,3	5,4	15,3	25,0	3,9
Total	100,0 (38)	100,0 (77)	100,0 (74)	100,0 (98)	100,0 (76)	100,0 (76)

SOURCES: voir au bas du tableau 1.

dernier secteur a varié au cours du temps: d'abord constitué surtout de compagnies de crédit et de placement, les banques et les courtiers en valeurs y prennent graduellement plus de place. Le secteur des services aux entreprises a encore peu d'importance mais il devrait en gagner avec le développement des bureaux de conseil et des maisons de publicité.

Le secteur des services personnels et communautaires emploie la majorité des diplômés universitaires du Québec (J.M. Cousineau, 1980, p. 29). On voit que c'est loin d'être vrai pour les diplômés des H.É.C. Le secteur des services, dans lequel on trouve surtout des maisons d'en-

seignement, a une certaine importance tout au long de la période, mais il est en perte de vitesse comme source d'emploi. Là comme dans l'administration publique, on a à toutes fins utiles cessé d'engager de jeunes diplômés. Comme les diplômés des H.É.C. ont des sources alternatives d'emploi, cet arrêt leur cause considérablement moins de problèmes qu'à d'autres types de diplômés.

Répartition par genre de poste

Les catégories de postes présentées au tableau 3, tout en s'inspirant de la classification canadienne des professions (Bureau fédéral de la statistique, 1971), ne s'y limitent pas. Un regroupement a été effectué à partir des noms de poste inscrits sur les questionnaires. Il y a plusieurs dizaines de noms différents dont certains sont liés à une période particulière. En présentant chaque genre d'emploi, nous les préciserons parfois. On notera que les effectifs de base sont la plupart du temps inférieurs à ceux du tableau des secteurs d'activité (tableau 2) car plusieurs diplômés n'ont pas indiqué le nom de leur poste.

La première catégorie, celle de professeur, est peu importante, sauf chez les licenciés 1961-70, qui ont bénéficié de la grande période de recrutement de professeurs pour l'École des H.É.C. De façon générale les licenciés ont accédé à des postes d'enseignement aux H.É.C. tandis que les bacheliers en ont obtenu dans les CÉGEP ou les écoles secondaires. La catégorie d'analyste et conseiller, négligeable au début de la période, acquiert de l'importance et regroupe 30% des B.A.A. 1980 non-comptables. Constituée au début d'actuares (1941-60) puis d'économistes (1961-70), elle comprend dans les deux derniers groupes des analystes en gestion, en marketing et surtout en finance, ce qui témoigne de l'importance grandissante du secteur bancaire. Les postes de stagiaires, tout à fait rares habituellement (c'était la voie réservée à peu près aux seuls futurs C.A.), comprennent presque 30% des B.A.A. 1980. On en trouve en finance, en marketing et en administration. Déjà présent chez les B.A.A. 1979, ce mode d'entrée dans les entreprises semble en train de se généraliser.

Tableau 3

Genre de poste occupé par les diplômés des H.É.C. à leur sortie de l'École, à l'exclusion des stagiaires C.A.

Genre de poste	Bac. 41-60	Lic. 41-60	Bac. 61-70	Lic. 61-70	B.A.A. 71-76	B.A.A. 80
Professeur	-	6,9	7,7	13,8	4,8	-
Analyste, conseiller	-	6,9	3,1	27,6	27,0	30,5
Stagiaire	-	2,8	3,1	5,7	4,8	29,2
Propriétaire, associé	21,1	5,6	6,1	4,6	3,2	-
Directeur, chef de service	5,3	13,9	3,1	8,0	6,3	-
Sous-directeur, assistant	10,5	9,7	10,8	9,3	12,7	15,3
Agent d'administration, de personnel, etc.	10,5	13,9	16,9	12,6	17,5	4,2
Comptable (entreprise)	13,2	18,1	20,0	2,3	4,8	6,9
Vérificateur (sect. public)	7,9	9,7	6,1	-	9,5	-
Représentant	28,9	11,1	23,1	13,8	9,5	11,1
Autre	2,6	1,4	-	2,3	-	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(Effectif)	(38)	(72)	(65)	(87)	(63)	(72)

SOURCES: voir au bas du tableau 1.

De la quatrième catégorie, celle des propriétaires d'entreprise, on pourrait dire qu'elle est en voie de disparition, ce qui montre qu'une école d'administration est loin d'être la pépinière d'entrepreneurs qu'elle devrait être selon J.M. Toulouse (1979, p. 130). Les diplômés ne se lancent à peu près plus en affaires dès leur sortie de l'école. Cependant cela n'a jamais été fréquent sauf chez les bacheliers 1941-60. Ces derniers sont des décrocheurs en quelque sorte puisqu'il

s'agit en grande partie d'étudiants n'ayant pas terminé leur licence (voir la section Bref historique). Les postes de directeur ou de chef de service sont également en diminution, au profit de postes de sous-directeur et d'assistant. Notons ici la quasi-disparition des termes de "gérant" et d'"assistant-gérant" et la fréquence plus grande de termes tels "adjoint", "sous-directeur" ou "coordonnateur". La proportion des agents de personnel, d'administration, de placement et de main-d'oeuvre s'est située autour de 15% dans tous les groupes sauf en 1980 où nous avons déjà souligné l'importance des stagiaires.

Les catégories de comptable et de vérificateur comprennent des postes de contrôleur, de "cotiseur", de "cost accountant". Importantes chez les bacheliers et chez les licenciés d'avant 1960, elles diminuent beaucoup ensuite. Le groupe des représentants et des vendeurs était le genre de poste le plus fréquemment obtenu par les bacheliers d'avant 1971. Chez les autres groupes, il maintient à peu près son importance relative.

Le groupe "autre", c.-à-d. des postes qui semblent n'avoir que peu de rapports avec l'administration, est toujours négligeable. Ainsi, à peu près tous les diplômés, ceux qui entrent tout de suite sur le marché du travail du moins, obtiennent un emploi lié au monde des affaires et de l'administration. C'est un degré de lien formation-emploi tout à fait remarquable: la proportion observée par A. Farine pour les diplômés de l'Université de Montréal était des deux-tiers seulement (A. Farine, 1974, p. 183).

On voit que, de 1941 à 1980, les bouleversements ont été importants dans le genre de postes obtenus par les diplômés des H.É.C. Autrefois le diplômé accédait plus fréquemment dès l'entrée sur le marché du travail à un poste de directeur, de patron, de contrôleur. Maintenant, lorsque l'on s'inscrit dans la hiérarchie, on est plutôt assistant. Mais la plupart ne font même pas partie de la hiérarchie de l'entreprise: on se définit de plus en plus comme un analyste ou un conseil-

ler. Il faut nuancer cette tendance en soulignant le rôle des stagiaires: les questionnaires ne permettent pas toujours de le préciser mais une part importante d'entre eux s'inscriront au bout de quelques mois dans la hiérarchie de la grande entreprise.

Conclusion

La présentation dès leur point de départ des carrières des diplômés des H.É.C. nous a permis d'établir quelques caractéristiques, de découvrir certaines tendances. En guise de réponse aux trois questions posées au début, on peut dire que:

- le secteur privé demeure le secteur d'emploi privilégié par la plupart des diplômés des H.É.C.; le secteur public disparaît presque comme source d'emploi des B.A.A. 1980;
- les secteurs d'activité économique des entreprises qui emploient des diplômés des H.É.C. ont à peu près maintenu leur importance relative, dont le secteur manufacturier avec au moins le quart des non-comptables, à l'exception du secteur des assurances qui perd beaucoup d'importance au profit du secteur financier, en particulier bancaire;
- presque tout a changé dans la répartition du genre de postes occupés par les diplômés non-comptables à leur sortie, sauf la part relative des vendeurs: diminution des postes de direction et de comptable en entreprise, accroissement des postes d'analystes, surtout en finance, généralisation aux non-comptables des postes de stagiaires comme mode d'entrée dans la grande entreprise.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUDET, M., 1979, Relance à l'université, Ministère de l'Éducation du Québec, Québec, 160 pages.
- BERNARD, F. et al., 1980, Les diplômés de l'École des Hautes Études Commerciales, Rapport de recherche no 80-06, École des H.É.C., Montréal, 134 pages.
- BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, 1971, La classification des professions, Recensement du Canada 1971, volume I, no 12-536F au catalogue, 119 pages, et volume II, no 12-538 au catalogue, 547 pages.
- COUSINEAU, J.M., 1980, Le marché du travail des diplômés universitaires du Québec, Conseil des universités, Québec, 80 pages.
- FARINE, A., 1974, Les diplômés de l'Université de Montréal sur le marché du travail, texte mimeographié, C.R.D.E., Montréal, 223 pages.
- RUMILLY, R., 1966, Histoire de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, Beauchemin, Montréal.
- STATISTIQUE CANADA, 1970, Classification des activités économiques (révisée 1970), cat. 12-501F.
- TOULOUSE, J.M., 1979, L'entrepreneurship au Québec, les Presses H.É.C.-Fides, Montréal, 139 pages.
- TOULOUSE, J.M. et J. LEBRUN, 1974, Le profil du gradué M.B.A.-H.É.C., Rapport de recherche 74-02, École des H.É.C., Montréal, 17 pages.
- UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, Relance auprès des diplômés 1978, 143 pages.
- VANASSE, D., 1980a, Les emplois des diplômés B.A.A. 1980, Service de la recherche, École des H.É.C., Montréal, 32 pages.
- VANASSE, D., 1980b, Les emplois des diplômés M.B.A./H.É.C. 1980, Service de la recherche, École des H.É.C., Montréal, 23 pages.